

A220

ENGAGEMENT DE LOCATION DE PLACE DE PARKING

Entre

L'Association pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés dont le Siège est à METZ - 13 rue Clotilde Aubertin, représentée par sa Responsable de la Location Accompagnée, Madame Claire OLIVIER, et désignée dans ce qui suit par l'AMLI

d'une part,

et Monsieur BOUYAHI Tawfiq, désigné ci-après par le locataire,

d'autre part,

Il a été dit et fait ce qui suit.

Article I

L'AMLI donne en location à Monsieur BOUYAHI Tawfiq qui accepte, une place de **parking n° 52 (BADGE N°8552299)** sis à BRY Résidence DIORAMA - 16 Avenue des Frères Lumière et qu'il reconnaît avoir reçu en parfait état d'entretien et exempt de toute réparation locative.

Article II

Le locataire s'engage à se soumettre à toutes les dispositions légales et d'usage pour les locations.

Le locataire ne peut ni céder en tout ou en partie son droit de jouissance, ni sous-louer tout ou partie des lieux loués.

Il ne peut y exercer aucun commerce ou profession.

Le local présentement loué étant destiné au stationnement de véhicules à moteur ou de cycles. Le dépôt ou le stockage de matières inflammables est formellement interdit.

Article III

La location est consentie pour une durée d'un mois à partir du 01/10/2020. Elle se renouvellera ensuite de mois en mois par tacite reconduction à défaut par l'une ou l'autre des parties d'avoir manifesté son intention contraire au moyen d'un congé donné un mois à l'avance, par simple lettre recommandée avec accusé de réception.

Article IV

La location est consentie moyennant un loyer mensuel de 25 € que Monsieur BOUYAHI Tawfiq s'oblige à payer d'avance entre les mains de l'AMLI le premier jour de chaque mois.

Le montant de ce loyer est établi par référence aux loyers applicables par les organismes d'HLM pour des garages semblables.

Article V

Le locataire s'engage à assurer le ou les véhicules entreposés contre l'incendie. De même, il contractera une assurance "Responsabilité civile" pour couvrir les sinistres dont il serait déclaré responsable.

Chacune de ces assurances comportera une clause d'abandon du droit de recours contre le propriétaire et les voisins.

Les attestations d'assurance devront être présentées à l'AMLI dans un délai de sept jours après signature du présent contrat.

Article VI

Il est expressément convenu que la responsabilité de l'AMLI ne saurait être engagée en cas de vol, d'incendie, d'explosion ou de dommage de toute autre cause.

En aucun cas l'AMLI ne sera considérée comme "dépositaire" et les dispositions des articles 1927 et suivants du Code Civil ne seront pas applicables.

Article VII

A défaut de paiement d'un seul terme à son échéance ou d'exécution d'une clause quelconque de cet engagement et quinze jours après une simple mise en demeure restée sans effet, la location cessera de plein droit, si bon semble à l'AMLI sans préjudice de tous dépens et dommages-intérêts.

Article VIII

Lors de l'entrée dans les lieux ou au plus tard dans les cinq jours suivant la demande qui en sera faite par l'AMLI, le locataire s'engage à verser à titre de dépôt de garantie une somme correspondant à un mois de loyer.

Ce dépôt de garantie, non susceptible d'intérêt, sera remboursé au départ du locataire, sauf imputation par l'AMLI des sommes qui lui seraient dues à cette époque pour arriéré de loyer, réparations locatives, remise en état des locaux ou toute autre cause.

Article IX

Pour l'exécution des présentes, les parties font éllection de domicile de juridiction savoir : l'AMLI en son Siège social - 13 rue Clotilde Aubertin à Metz - et le preneur dans les lieux loués.

Fait en trois exemplaires originaux
A Bry s/ Marne, le 24/09/2020

Le locataire

AMLI Délégation Grand Paris
Résidence "DIORAMA"
16 avenue des Frères Lumière
94360 BRY-SUR-MARNE

Pour l'AMLI

**CREDIT LYONNAIS**

Société de Courtage d'Assurances 07 001 878
BP 13013 - ALIXAN
26958 VALENCE CEDEX 9

VALENCE, le 22/08/2020

1/6 350/74/9/5 678 04FA1679162ECTF 1 *FOY



N° Tél. gestion : 0 969 325 326

POUR MODIFICATIONS OU QUESTIONS

du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00
le samedi de 09h00 à 19h00
(en référence à la France Métropolitaine)

M BOUYAHI TAWFIQ
LOGEMENT 220
RESIDENCE SOCIALE BATIMENT A
16 AV DES FRERES LUMIERES
94360 BRY SUR MARNE

Carte Verte de votre contrat : Automobile

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous la carte verte relative au contrat n°3205179904 pour votre Automobile immatriculé DD-819-KJ.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nota : Si vous avez signé une convention de communication Web, votre avis de renouvellement est consultable sur votre espace en ligne sécurisé proposé par votre banque.

Thierry LANGRENEY
Directeur Général de Pacifica

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du 21/08/2020 au 03/09/2021

Identification
DD-819-KJ

N° 3205179904

PACIFICA
ASSURANCES DOMMAGES

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE
AUTOMOBILE
1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE
CARD

2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU
CENTRAL FRANÇAIS DES SOCIÉTÉS
D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS
D'AUTOMOBILES
1, rue Jules Lefebvre - 75009 Paris

DU			AU			4. Code Pays/Code Assureur Numéro
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	
21	08	2020	03	09	2021	

(Ces deux dates comprises)

F 936

3205179904

5. N° d'immatriculation (ou à défaut)
N° du châssis ou N° du moteur :
DD-819-KJ
BRIS DE GLACE

6. Catégorie
du véhicule*
A
F

7. Marque du véhicule
RENAULT CLIO
REMORQUE

3. VALIDITÉ TERRITORIALE

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information consulter www.cbix.org).
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'assurance du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance
conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.
Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.

A	B	BG	CY ⁽¹⁾	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB	GR	H
I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL	RO	S	SK
SLO	CH	AL	AND	AZ ⁽²⁾	BIH	BY	HR	IL	IR	MA	MD	MK	MNE
RUS	SRB ⁽³⁾	TN	TR	UA									

1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont
sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.

2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan est limitée aux parties géographiques qui sont sous
le contrôle du gouvernement de la République d'Azerbaïdjan.

3) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée aux parties géographiques de la Serbie qui
sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie.

ORIGINAL

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou de l'utilisateur du véhicule) :
M BOUYAHI TAWFIQ
LOGEMENT 220
RESIDENCE SOCIALE BATIMENT A
94360 BRY SUR MARNE

10. Cette carte a été délivrée par :
PACIFICA

8-10 Boulevard Vaugirard
75724 Paris cedex 15

11. Signature de l'Assureur :

En cas de sinistre, appelez au**0 800 300 380**Service & appel
gratuits

Votre contrat bénéficie de l'assistance

*CATÉGORIE
DE VÉHICULE - CODE :

A AUTOMOBILE E AUTOBUS OU AUTOCAR
B MOTOCYCLE F REMORQUE
C CAMION OU TRACTEUR G AUTRES
D CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation
A. DD-819-KJ

Date de 1^{re} immatriculation
B. 17/10/2008

C.1 BOUYAHI

TAWFIQ

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

16 AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE

94360 BRY SUR MARNE

D.1 RENAULT

D.2 BB3KEF

D.2.1 MRE9012EP601

D.3 CLIO

E. VF1BB3KEF40210827

F.1 1540

F.2 1540

F.3 2300

G 1070

G.1 995

J M1

J.1 VP

J.2 AB

J.3 CI

K e2*98/14*0126*58

P.1 1149

P.2 43

P.3 EG

P.6 4

Q

S.1 5

S.2

U.1 80

U.2 3938

V.7 126

V.9 70/220*2003/76EURO4

X.1 VISITE AVANT LE 18/08/2022

Y.1 0

Y.2 0

Y.3 0

Y.4 0

Y.5 2.76

Y.6 2.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

[Signature]

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 18/09/2020

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

DD-819-KJ

18/09/2020

2020DT10609

VF1BB3KEF40210827

RENAULT

BOUYAHI

TAWFIQ



COUPON DÉTACHABLE

CRFRADD819KJ5VF1BB3KEF4021082730810175VP<<<<
CI<<RENAULT<<<<<<<CLIO<<<<<<<<2020DT1060944

04/01/13 05 23 04 1988

 **PERMIS DE CONDUIRE** REPUBLIQUE FRANÇAISE

1. **BOUYAHIA**
2. **ATAWFIQA**
3. **23.04.1988 (AIN BENIAN)**
4 a. **13.05.2019** 4 c. **préfet 44**
4 b. **13.05.2034**
5. **19AJ97011**
7. 

9. **AM/B1/B**



D1FRA19AJ970115340513BOUYAHI<4

